

dames Ursulines pour s'en procurer; et la tradition rapporte que toutes les jeunes filles qui furent sous leurs soins firent ensuite d'excellentes femmes de ménage et des mères très dévouées.

Les religieuses Ursulines, sept ans après leur arrivée à la Nouvelle-Orléans, le 23 juillet 1734, prenaient possession de leur nouveau monastère.

Le sieur de Bienville était alors entré dans sa troisième et dernière administration, qui dura onze ans, de 1733 à 1744.

La grande majorité des dames de la colonie reçurent leur éducation chez les religieuses Ursulines. La douceur, la modestie et l'industrie de ces pieuses filles de sainte Ursule furent toujours grandement appréciées, et elles ont toujours rendu d'immenses services aux différentes races du pays.

Aussi la population a toujours conservé pour ces saintes filles le plus profond respect et le plus grand attachement, et on ne parle jamais des dames Ursulines qu'avec des sentiments de grande affection et de sincère reconnaissance.

En 1763, la France transférait la Louisiane à l'Espagne. Ce présent était fait par Louis XV.

Le roi écrivit l'année suivante au gouverneur de la Louisiane, Abbedire, lui relatant les termes de la cession; mais les habitants, attachés comme ils étaient à la mère patrie, demandèrent au roi de reprendre leur pays, et envoyèrent le marchand le plus riche de la colonie, Jean Milhet, plaider leur cause auprès de Sa Majesté. Leur requête fut rejetée.

Le sieur de Bienville appuya leur demande, et mourut quelque temps après, dans sa 86^e année.

L'Espagne envoya don Antoine Uloa, un officier distingué de l'armée espagnole, en qualité de gouverneur.

Le peuple refusa de le recevoir, prit les armes, et finalement le chassa de la colonie.

C'était plus qu'il n'en fallait pour irriter Charles III d'Espagne. Il envoya tout de suite un officier d'un haut rang, en qui il avait pleine confiance, le comte Alexandre O'Reilly, avec une flotte de 24 vaisseaux montés de 2.600 hommes de troupe, choisis parmi ses meilleurs soldats, pour réprimer la rébellion et punir les coupables.

Les habitants de la Louisiane furent saisis de terreur en voyant arriver cette flotte, le 18 août 1767.